



## **LE SNDGCT, LE SYNDICAT QUI DÉFEND TOUS LES CADRES TERRITORIAUX**

*Vous êtes cadre A de la Fonction Publique Territoriale, quelle que soit la filière, quelle que soit la collectivité, votez pour le SNDGCT, un syndicat qui saura vous défendre et vous accompagner dans vos fonctions.*

**LE 8 DÉCEMBRE, MOBILISEZ-VOUS EN FAVEUR D'UNE FORCE SYNDICALE  
AU PLUS PROCHE DE VOS PRÉOCCUPATIONS**

**Le SNDGCT 28, c'est :**

- Une expertise juridique et managériale
- Une rigueur professionnelle et un engagement personnel
- Une légitimité dans les débats nationaux
- Une éthique professionnelle et personnelle
- Un réseau régional de médiation

au service de TOUS les cadres de la fonction publique territoriale afin de :

- Défendre efficacement vos intérêts.
- Vous accompagner individuellement en cas de difficulté

**ATTENTIFS A VOTRE QUOTIDIEN, VOS REPRÉSENTANTS SNDGCT, ISSUS DE TOUTES LES  
FILIÈRES, SERONT DETERMINÉS POUR VOUS DÉFENDRE**

## ***EN VOTANT SNDGCT, VOUS SOUTENEZ UNE FORCE SYNDICALE INDÉPENDANTE ET EXPERTE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE***

**Nos valeurs nous portent dans nos combats et nous guident dans nos actions :**

- Respect, écoute et bienveillance.
- Solidarité et entraide.
- Intégrité, exemplarité et loyauté.
- Objectivité, équité et indépendance.
- Engagement et défense de l'intérêt général.

**Ce que nous défendons au niveau national :**

- Le SNDGCT affirme son attachement au statut et aux concours tout en défendant sa nécessaire adaptation pour répondre aux enjeux territoriaux d'aujourd'hui et de demain.
- Le SNDGCT souhaite une amélioration des parcours professionnels des cadres A de la FPT (harmonisation entre les cadres d'emplois, amélioration de la mobilité inter-fonction publique, adaptation des concours, par exemple)
- Le SNDGCT porte la volonté de rétablir l'attractivité salariale de la fonction publique par la revalorisation des grilles de tous les cadres et notamment celles des DGA et DG (remise à plat du régime indemnitaire, mise en cohérence des grilles des grades et emplois fonctionnels)
- Le SNDGCT défend le renforcement des dispositifs de formation et leur adaptation à la réalité professionnelle.
- Le SNDGCT réclame la reconnaissance de la fonction de DGS et de DGA, en clarifiant ses compétences légales et ses fonctions.

**Ce que nous avons déjà obtenu :**

- Des avancées de la loi transformation de la fonction publique en matière de concours et de mobilité par exemple.
- La NBI à 30 points pour les secrétaires de mairie.
- Le maintien du seuil de 40 000 habitants pour le recrutement de DG contractuels.
- Le cumul de la prime de responsabilité et du RIFSEEP.
- La légalisation du protocole transactionnel en cas de fin de détachement.

**EN VOTANT POUR LA LISTE CONDUITE PAR LE SNDGCT**

***VOUS CHOISISSEZ UNE FORCE CONSTRUCTIVE, ECOUTÉE AU NIVEAU NATIONAL  
DANS LES DÉBATS TERRITORIAUX.***